La Commission historique du Nord poursuit ses travaux

La Commission historique du département du Nord s'est réunie hier à la Préfecture, à Lille, sous la présidence de M. de Saint-Léger.

Elle a consacré l'installation des nouveaux membres. Sont admis dans son sein :

A titre de membres titulaires résidants : MM. Grimpret, Virleux et Ferré ; à titre de membres titulaires non résidents : pour les arrondissements d'Avesnes : MM. Gondry, Savaguer, Abbé Freicat et Vital Daniel ; de Cambrai : MM. Boone, le chanoine Dubrulle, Paul Heut ; de Douai : MM. David et Fennion ; d'Hazebrouck : MM. Quenson de la Hennerie, Scrive-Loyer et le Friec ; de Valenciennes : M. René Guard ; à titre enfin de membres correspondants : MM. Paul Parent et Roussel.

A ce cours de la séance, M. Beaucamp est nommé secrétaire en remplacement de M. Gevelle récemment démissionnaire.

M. le Président a fait à l'assemblée l'éloge funèbre de M. Lucien Lemaire, vice-président, décédé dernièrement, de qui l'orateur a rappelé la brillante carrière de professeur, les travaux d'historien et la collaboration assidue et si remarquable au bulletin de la Commission et à différentes revues d'érudition.

Dans le domaine technique, quelques communications de membres ont été très appréciées. M. Sépulchre commente de récentes découvertes faites à Bavai, fort intéressantes pour la genèse de l'art céramique ; M. Vital Daniel annonce la découverte d'un chœur très ancien, retrouvé dans les fondations de l'église de Colleret ; M. Théodore enfin a présenté une étude de haute érudition sur les anciennes étuves publiques de Lille. Il ressort de ses communications que le Moyen-Age n'était pas étranger à nos soucis d'hygiène ni au bien être des ablutions par immersion.

L'AMÉRIQUE « HUMIDE »

New-York, 7. — Des policemen remarquaient, hier, à San Antonio, un aéroplane qui, à environ cinq cents mètres d'altitude, exécutaient d'inquiétantes gabrioles et paraissait avoir échappé à tout contrôle. L'appareil se rapprocha peu à peu du sol pour atterrir. Mais avant de toucher terre, le pilote décrivit une série de huit au-dessus d'un groupe de maisons, tant et si bien qu'il finit par accrocher un arbre.

L'appareil, après une pirouette, s'était écrasé sur le sol. Une femme sortit immédiatement de dessous les débris et, tout en ajustant sa coiffure, s'éloigna en courant. Les policemen s'approchèrent et aperçurent, affalé sur ses leviers un homme à l'air hébété. Ils le crurent blessé et voulurent le soulever de son siège, mais l'homme se dressa de lui-même et, en titubant, fit le tour de l'appareil. Selon toute apparence, il était ivre.

Les policemen regardèrent à l'intérieur du fuselage et y découvrirent plusieurs bouteilles de whisky. Il faut être dans la sèche Amérique pour avoir l'idée de « prendre l'air » pour s'offrir une rassade en avion.

LES CHÈQUES SANS PROVISION DE M. PAUL LE GALL

Paris, 7. — La 13e Chambre correctionnelle a condamné cet après-midi à mille francs d'amende, M. Paul Le Gall, fils de l'ancien secrétaire général de l'Elysée, qui avait remis un chèque sans provision de 25.000 francs à M. Salvan.

Le tribunal a ordonné la confusion de cette peine avec une ordonnance précédente de 200 francs pour le même motif.

UNE PLANTE CONTRE LA LÈPRE

Le ministre de l'Agriculture du Brésil a donné des ordres pour que soit cultivée, sur des terrains de l'Etat une plante appelée «caumoogra» dont on extrait un suc employé efficacement dans la lutte contre la lèpre.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Télé. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

Le drame de la cour Selosse

DOUBLE ARRESTATION

Le parquet, représenté par M. Fontaine, juge d'instruction, accompagné du substitut et d'un greffier, est descendu hier à Roubaix. Il s'est rendu à l'Hôpital, où Bohez, dont l'état est moins grave qu'on ne le croyait, a été interrogé.

Bohez, persistant dans ses premières déclarations, a été confronté avec son oncle, Georges Lemaire, boulevard de Cambrai, cour Selosse, et avec sa femme, née Duquesne, demeurant même cour. Georges Lemaire a reconnu qu'il avait chargé le fusil, mais que c'est sa nièce qui s'en était servi. Celle-ci confirme ses dires.

Le magistrat, en conséquence, a mis Georges Lemaire et Jeanne Bohez en état d'arrestation, sous l'inculpation de tentative de meurtre et complicité.

Le Parquet s'est ensuite rendu à la cour Selosse pour dresser un état des lieux.

LA VENDETTA

Deux familles habitant la cour Duthy, rue Bernard, vivaient depuis quelques mois en parfaite mésintelligence. A la suite de leur dernière discussion Mme Souris a porté plainte contre sa voisine Mme Minne, qu'elle accuse de lui avoir porté des coups de galoche. Par contre, M. Minne, rattacheur, déclare avoir reçu un coup de tête de M. Souris, soigneur de cardes. M. Martin, commissaire de police, a ouvert une enquête.

ACCIDENT DE TRAVAIL

A la Société Coopérative « La Confiance », l'ouvrier magasinier Courtecuisse Robert, 17 ans, demeurant à Roubaix, rue du Curoir, 22 bis, s'est écrasé les doigts de la main droite en manipulant des fûts, trois semaines de repos.

NOUBLIEZ PAS que Dubrunfaut donne des étrennes jusqu'au 15, pl. Fosse-aux-Chênes. 172 (R. C. Roubaix 7.100).

VOL DE BICYCLETTE

M. André Loth, ajusteur, demeurant rue du Fresnoy, 63 allant voir un ami, rue d'Italie, 25, avait laissé sa bicyclette dans le couloir d'entrée. Quand il descendit l'escalier, il s'aperçut que le couloir était vide.

FUNERAILLES D'UN MUTILE

L'Union des Mutilés annonce la mort du camarade Gaston Baudry, rue de Soubise, cour Saint-Pierre, 4, décédé des suites de maladie contractée aux armées. Les membres disponibles sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu demain mercredi, à 8 h. 30, en l'Eglise St-Martin.

LA STATISTIQUE SANITAIRE DE L'ANNÉE 1923

Le Service d'Hygiène nous communique un résumé de la statistique sanitaire en 1923, qui donne les chiffres suivants :

2125 enfants (1089 du sexe masculin et 1036 du sexe féminin) ont vu le jour à Roubaix, en 1923 ; l'année précédente la natalité s'était élevée à 2074.

1425 mariages ont eu lieu et 151 divorces ont été prononcés.

1602 personnes (809 du sexe masculin et 793 du sexe féminin) sont mortes ; sur ce nombre, 42 personnes étrangères à la Ville ont succombé à l'Hôpital. La mortalité s'était élevée à 1809 pendant l'année 1922 ; 205 enfants de moins de 1 an sont morts, soit 9 6 % des naissances.

La tuberculose a fait 157 victimes, soit 9,8% de la mortalité totale, au lieu de 179 en 1922.

Le cancer a provoqué 109 décès.

Les maladies épidémiques n'en ont amené que 28. A signaler tout particulièrement l'unique décès par typhoïde, record qui sera difficile à battre.

A *l'Institut Turgot*

LES COURS D'AUTOMOBILE

Dans un article paru il y a quelques semaines, nous avons résumé le vaste programme de réorganisation des cours qui doit être réalisé à l'Institut Turgot. La réalisation complète de ce programme est subordonnée à l'achèvement des travaux d'agrandissement et de réaménagement, et ne sera donc possible que pour la rentrée des classes, au plu tôt, c'est-à-dire en octobre prochain.

D'ici là, cependant, tandis que continuent les cours qui existaient dans l'ancien immeuble, quelques-uns des cours du nouveau programme pourront être ouverts. Ce sera vraisemblablement le cas pour l'atelier d'automobile. L'idée de l'apprentissage, dans l'école même, du mécanisme et surtout de la conduite de l'automobile a pu surprendre bien des gens. Connaissant l'exiguïté des locaux, cette exiguïté qui a rendu si difficile l'élaboration du plan de reconstruction, on peut se demander comment cet apprentissage pourra se faire. Il ne s'agit probablement tira-t-on, que d'un cours très élémentaire et purement théorique ... Non pas. Il s'agit d'un cours effectif, très complet au point de vue théorique, presqu'absolument complet au point de vue pratique, — et, malgré cela, le cours se fera dans un atelier, dans un étroit atelier, juste suffisant pour contenir, avec l'automobile indispensable, le nombre d'élèves prévu. Les travaux pratiques se feront en effet, grâce à l'installation d'une machine sur point fixe, les roues arrières, qui sont les motrices, reposant non sur le sol, mais sur une rouleau pivotant. Ce rouleau est placé en contrebas, de telle façon que le sommet de la coupe soit au niveau du sol. De cette façon, la machine fonctionne dans toutes ses parties, bien qu'elle ne se déplace pas.

Les élèves commenceront ainsi l'apprentissage pratique du mécanisme de l'automobile, au repos et en activité, et l'apprentissage de la conduite, départ, changements de vitesse stoppage, en évitant absolument tout danger d'accident. On peut apprécier ainsi la valeur de cette innovation, en songeant à la fréquence des accidents qui se produisent au cours de l'apprentissage sur route.

Ajoutons que le programme prévu pour ce cours comporte la connaissance complète de la machine, et que la recherche et la réduction des causes de panne y tiendra la plus large place. Les élèves, en sortant du cours, auront donc les capacités du chauffeur-mécanicien et non du simple conducteur. Il lui suffira de quelques essais de conduite sur route pour arriver, avec un minimum de risques, à faire avec toute la maîtrise nécessaire, un métier si dangereux et de plus en plus répandu.

Eczéma

Les personnes qui souffrent d'eczéma depuis des années peuvent recouvrer un sommeil paisible en employant la Pommade Cadum qui arrête instantanément les démangeaisons. Bien des souffrances sont évitées en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma, boutons, dartres, gale, éruptions, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, coupures.

RESULTATS D'ADJUDICATIONS

L'adjudication des vins nécessaires aux Hospices qui avait été réservée pour analyse et dégustation a eu lieu le vendredi 4 janvier, et les lots suivants ont été adjugés :

Vin rouge de table : 7 835 litres, à M. Pierre-Bernard Vannieuwenhuyse, 47, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, au prix de 400 francs la barrique.

Vin blanc de table : 3.150 litres, à MM Michel Fauvarque et Cie, à Lille, au prix de 596 fr. 95 la barrique.

Vin blanc de pharmacie : 1.125 litres, à MM. Houbron frères, à Lille, au prix de 475 fr. la barrique

D'autre part, après essais, le charbon industriel (1.800 tonnes), a été adjugé aux établissement Monnier et Lamarque, au prix de 88 fr. 70 la tonne.

Le charbon de ménage (55 tonnes), a été adjugé à M. Adolphe Lepoutre-Six, au prix de 131 fr. la tonne.

Le charbon de boulangerie (15 tonnes), a été adjugé aux établissements Monnier et Lamarque, au prix de 154 fr. la tonne.

L'anthracite (35 tonnes), a été adjugé à M. Charles Lussiez, au prix de 211 fr. la tonne.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE

A la suite de l'assemblée générale les membres du bureau se sont répartis, par vote, les attributions qui leur étaient dévolues et que nous rappelons :

Président : M. J.J. Weerts; vice-présidents : MM. A. Faidherbe, administration; F. Florquin, administration, rapport avec l'Ecole, excursion générale ; secrétaires : MM. G. Sabbe, rapports, bulletins; P. Dervaux, service de placement, service judiciaire; J. Selle, démarches, fêtes, réductions; G. Desplanque, annuaire, changements d'adresses; J. Zimmermann, bibliothèque, archives; H. Dessauvages, recrutement; P. Fouvez, presse; trésoriers : MM. A. Scherpereel, paiements; Ch. Lamère, perceptions.

AMICALE DES ARTS

Mercredi 9 janvier. — Reunion de toute la section d'éducation physique et préparation militaire, à 7 heures, à l'école, 130, rue des Arts.

Cours théorique par le moniteur-chef sur l'éducation individuelle. Commissaire de service : Hutin Julien.

Jeudi 10. — Salle d'armes, cours d'escrime au fleuret-épée, par les professeurs F. Chéron et R. Deley. Attribution de matériel aux élèves et leçon spéciale de mouvements d'application.

Vendredi 11. — Visite médicale de toute la section de P. M. ; rassemblement à 7 h. 30, au siège, 130, rue des Arts, à Roubaix. Visite individuelle sera faite par M. le docteur Tabaert.

Présence obligatoire. Toute absence non motivée sera réprimée, suivant le règlement.

A LA CAISSE D'EPARGNE

Les opérations de la première semaine de l'année consistent en 1411 versements, représentant 748.138 fr. et en 1112 remboursements représentant 598.620 fr. 32.

ETAT-CIVIL

NASSANCES. — Gustave Mouchon, rue Ste-Elisabeth, 41. — Georges Bot, rue de la Prospérité, 6. — Angèle Vandorpe, rue d'Alger, cour Catteau, 6. — Marie Vandorpe, id. — Roger Hautecœur, rue de Lannoy, 470 ter.

PUBLICATIONS. — Lucien Cardon, carreleur et Yvonne Debergh, sans profession, à Armentières. — Henri Cattel, courtier en cotons et Marguerite Dechaineux, sans profession. — Arthur Leplat, rattacheur et Adèle Debugne, doubleuse. — A.-B. Motte, teinturier et Céline Picavet, confectionneuse. — Eugène Cavens, trieur de laine et Marie Prévost, bobineuse. — Léon Vandebeuque, mécanicien et Julia Verbeke, soigneuse. — Jules Delporte, jardinier et Madeleine Dupire, bobineuse. — Constant Titgat, liseur de dessins, cour Hyselinck, 4 et Marie Ponthieu, piquûrier.

DECES. — Gaston Boudry, 40 ans, rue de Soubise, cour Saint-Pierre, 9. — Jean Korskens, 24 ans, rue de l'Ommelet, 166 bis, cour Bouten, 2. — Louis Roussel, 60 ans, rue Turgot, 5 bis. — Germaine Derville, épouse Dubar, 46 ans, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13. — Alphonsine Langnognet, 47 ans, épouse Lecomte, rue du Congo, 13. — Charles Soyez, 50 ans, rue des Longues-Haies, 136.

WATTRELOS

FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Le samedi 12, à 15 heures, seront célébrées les funérailles solennelles du sergent Lepoutre Jules, du 102e bataillon de chasseurs à pied, mort pour la France et dont le corps a été ramené à Wattrelos le 7 janvier.

Jules Lepoutre était employé à la Mairie de Wattrelos depuis le 1er août 1911. Appelé sous les drapeaux en octobre 1913, avec la classe 1912, il faisait donc partie de l'armée active à la déclaration de guerre.

Sa conduite brave et courageuse lui valut la croix de guerre avec palme, la médaille militaire et deux belles citations à l'ordre de la brigade et à l'ordre de l'armée.

CŒCILIA DU CRETINIER. — Ce soir mardi, à 19 heures 30, répétition par MM. Hocnin et A. Léon, du nouveau chœur actuellement à l'étude. Présence indispensable.

ETAT-CIVIL. — **Naissances** — Alfred Algoet, rue Carnot, 312 bis.

Publications. — Désiré Marien, manœuvre, à Roubaix, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 16 et Madeleine Bracke, soigneuse, rue Carnot, cour Couteau, 20. — Léon Vandebeuque, mécanicien, rue de Lannoy, 42, à Roubaix et Julia Verbeke, soigneuse, rue de Tourcoing, maisons Ledoux, 3. — Noël Motte, employé de commerce, rue de la Baillerie, 53 et Hélène Vantieghem, cartonneuse, rue Claude-Bernard, 14.

CROIX

AU COURS D'UNE RIXE

Au cours d'une rixe, survenue rue de l'Amiral-Courbet, un forain, boxeur de profession, habitant dans une roulotte, rue de l'Amiral-Courbet, Jean-Baptiste Quivy, 53 ans, est tombé et s'est fracturé l'épaule gauche.

Il a été transporté à l'Hôpital de Roubaix après avoir reçu les soins de M. le docteur Isbecque.

UNION CHORALE. — Mardi 8, à 20 heures, au siège, 4, place de la République, assemblée générale. Ordre du jour très important. Le comité compte sur la présence de tous ses membres, anciens et nouveaux.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Daniel Verstraete, rue de la Gare, 60. — Georges Leperco, rue de Thionville, 8.

Décès. — Romain Overtvel, 6 mois, rue des Pilons, 5.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Rattacheur à la Filature du Nord, le sieur André Schollart, 23 ans, a eu le pied droit comprimé entre deux organes de son métier et s'est fait une plaie de la face dorsale de la région tarsienne, avec contusion du pied droit. 15 jours de repos. Docteur Butin.

— A la même usine, Michel Arfeuille, 14 ans, bacleur, a eu la main droite prise entre deux organes de son métier. M. le docteur Butin a constaté des plaies déchiquetées de la face palmaire du médius et de l'annulaire droits nécessitant un repos de trois semaines.

— A la même usine, Marcel Thévenet, 26 ans, s'est fait une contusion du gros orteil gauche, un wagonnet lui ayant passé sur le pied. 12 jours de repos. Docteur Harlet.

PREPARATION MILITAIRE. — Aujourd'hui mardi, à 20 heures précises, cours de préparation militaire au local de la société de gymnastique l'Espérance Dorénavant, les cours auront lieu chaque mardi et samedi de la semaine, à 20 heures.

FEDERATION DES SOCIETES DE GYMNASTIQUE DES CANTONS DE ROUBAIX TOURCOING. — Dimanche prochain, à 9 heures 30, réunion des délégués des sociétés fédérées et des moniteurs chefs de chaque société, au siège de l'ancienne rue du Grand Chemin, Roubaix. Présence indispensable. Questions très importantes.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Jean Delcour, rue Henri-Carette, 27.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

Manifestation de sympathie en l'honneur de M. Dron

Lundi à midi, les amis politiques de M. Dron, réélu sénateur du Nord, le dimanche 6 janvier, se sont rendus à son domicile, 18, rue des Flats.

Notre dévoué président de la Solidarité Républicaine, M. Henri Loridan, ancien conseiller général qui connaît toutes les luttes du parti républicain à Tourcoing, prit la parole au nom de tous et exprima sa reconnaissance au vieux lutteur M. Gustave Dron. Il rappelle en quelques mots les bienfaits et le dévouement de notre vaillant président d'honneur et lui remet ensuite une magnifique gerbe de fleurs, gage de reconnaissance d'un groupe d'amis.

M. Dron remercie M. Loridan et tous les amis présents, de leur marque de sympathie, et les assure de son dévouement. Il espère que les vrais démocrates tourquennois pourront s'entendre pour le triomphe de la République.

M. Salembien, conseiller municipal prend à son tour la parole et dit qu'il serait très heureux qu'une action plus ferme du Comité se fasse. Nos amis attendent avec impatience une vie nouvelle et plus active : il faut que nous ayons derrière nous, des troupes jeunes et ardentes, seul moyen de barrer la route aux ennemis de la République.

Tous se retirent ensuite très satisfaits de cette manifestation de reconnaissance et de réconfort, et se promettent de faire encore mieux et d'organiser en l'honneur de notre vaillant sénateur une grande fête

UN JEUNE HOMME SE FRACTURE LE BRAS

M. Laurent Iampers, 22 ans, mécanicien, rue de Belfort, 25, à Croix, se trouvait dimanche, vers 17 h. 30, dans une salle de spectacle, quand par suite d'une chute malheureuse autant qu'inexplicable, il se fractura le bras droit.

Après avoir reçu les premiers soins, par M. le docteur Vienne, il a été conduit à la clinique de M. le docteur Decherf.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Au peignage de MM. A. et P. Pollet, rue de Dunkerque, un tireur de Bourres, Deschepper Léon, 34 ans, demeurant à Meder Ecnaeme (Belgique) en remassant de la bourre a eu la main gauche comprimée entre le faux-fond et le tambour d'une carde. Plaies près ratissage du dos du pouce et de l'index gauches, rattant à nu les tendons. Repos : deux mois.

— A la filature de coton de MM. Sion frères, 245, rue du Général Drouot, une rattacheuse, Passeckont Madeleine, 32 ans, rue de Fleurus, cour Lebrun, 1, s'est blessée au genou gauche en tombant à son métier. Repos : 20 jours.

— Chez MM Flipo frères, rue du Château, 13 une bombrocheuse, Six Laine, 25 ans, rue du Levant 81, s'est piquée le pouce gauche, avec une aiguille de carde. Repos : 20 jours.

— A la filature de laine de M. Herbeaux-Tibeauts fils, 23, rue Faidherbe, un rattacheur, Prouvost Henri, 22 ans, rue Bonne Nouvelle, 69, en dégageant une mèche de laine a eu la main droite comprimée entre le couteau et le bâti du métier. Repos : 20 jours.

DON GENEREUX POUR LES MUTILÉS

La Commission du Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons a été profondément touchée du geste délicat fait par Mlle Gabrielle Rousseau, 287 rue de Gand à Tourcoing, qui a bien voulu verser à sa caisse de secours, la somme de deux cents francs, comme étant l'heureuse gagnante d'un Concours de Journal.

Elle adresse à Mlle Rousseau ses plus vifs remerciements pour la bonne pensée qu'elle a eue envers ses mutilés et la prie de croire à ses sentiments de profonde reconnaissance.

MOUVEMENT DES VOYAGEURS

Le nombre des voyageurs a été pendant le mois de décembre 1923, de 59.345 contre 58.734 en décembre 1922.

Les ouvriers agricoles belges, travaillant dans la région dévastée, sont toujours aussi nombreux.

Les voyageurs des Fêtes de Noël et autres sont aussi plus nombreux que l'an dernier, notamment pour Paris et au-delà.

Aux Messageries

Il y a eu, au départ, 16454 enregistrement et à l'arrivée 5.734, contre 9.715 au départ et 5491 à l'arrivée pendant la période correspondante de 1922.

Colis Postaux

Il a été enregistré au départ 12.146 postaux et 5914 à l'arrivée.

En décembre 1922, cela se chiffrait par 12491 au départ et 6.314 à l'arrivée.

Cette diminution provient sur les expéditions de laine filée, peignée et lavée dans la direction du Midi.

Trafic vers la Belgique

On relève, aux expéditions, laine filée 328 t., tissus, 43 tonnes.

Aux arrivages, viande, 132 tonnes ; beurre, 54 tonnes ; tissus, 4 tonnes ; plantes, 31 tonnes.

THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 10 janvier, à 8 heures : « Le Songe d'une Nuit d'Eté », opéra-comique en 3 actes

La location sera ouverte mercredi matin.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE L'UNION TOURQUENNOISE

Les répétitions reprendront le 8 pour les pupilles et le 9 pour les adultes. Se munir de la carte d'identité.

ARRIVAGES AUX HALLES

Il a été vendu aux Halles : 27 kilogs de Morue salée à 2 fr. 50, 18 kilogs de dattes à 2 fr. 25 1.006 oranges de 0 fr. 13 à 0 fr. 15 ; 420 camembert à 11 fr. 50 à 11 fr. ; 19 kilogs épaules cuites désossées de 9 fr. à 9 fr. 50 ; 140 kilogs de beurre de 15 fr. à 15 fr. 50.

ETAT-CIVIL

Naissances : Jean Deschamps, rue de la Blanche-Porte, 171. — Robert Verraest, rue de la Tranquillité, 23. — Simonne Deleu, rue de Blanc Seau, 245. — Renée Prouvost, rue Lugereau, 10

Publications : Henri Samyn, rattacheur rue de Denain, 3 et Simonne Piron, soigneuse, rue des piats, 115. — Jean Sermeus, mécanicien et Maria Stoeux, commerçante, rue de la Blanche-Porte, 52. — Vincent Luco, boulanger à Estaires et Aline Lepers, sans profession, rue de Calais, 78. — Jean-Baptiste Vercleyne, mécanicien à Roubaix et Georgette Potier, confectionneuse, rue Blanc Seau, 328. — Charles Lefebvre sans profession rue du Petit Village, 68 et Elisabeth Moriamé, sans profession à Armiens. — Richard Baleaen, journalier rue de la Mackellerie 4 et Adéline Varnitz, tisserande à Courtrai — Constant Carlier sans profession à Roubaix et Julienne Roussel, sans profession, rue Claude Bernard, 239 —. Emile Gilbers, tailleur de pierres à Béthune et Léontine Depuydt, repasseuse, rue Brun Pain 203.

Décès : Henri Paulhe, 4 ans, Gare des Marchandises 4 — Marie Marhem, 71 ans rue Winoc Chocqueel, 111 — Marie Dufourt, 73 ans rue de Mouvaux 23 — Laurentine Sampers, 30 ans, rue d'Iéna, 8. — Hélène Seynaveol, 30 ans, rue Chêne, Houplines 87. — Valentine Billet, 2 ans, rue de Nice, 6. — Gisèle Tanghe, 5 mois rue Bonne Nouvelle 55. — Gustave Hot, 77 ans rue de Paris, 66 — Fortuné Cercamer, 61 ans, rue Fidèle Lehoucq 1. — Valère Coussaert 34 ans, rue Sainte-Barbe, 7. — Pauline Lelo, 53 ans, rue Nationale 122. — Maria Muylle, rue de Constantine, 52. — Marie Ponin, 24 ans, rue de Gand 18.

MIEUX QUE L'ASPIRINE ORDINAIRE
CACHETS ORDINAIRES MÉTASPIRINE Tres Chère

MOUVAUX

LES CONTRAVENTIONS. — Procès-verbal a été dressé à la charge de M. Debrabant Eugène, 37 ans, demeurant à Lille et de M. Leturgit Maurice, 37 ans, de Tourcoing, pour défaut d'éclairage à leur voiture automobile.

— Procès-verbal à Mme Depoorter Julie, 30 ans, rue Faidherbe, à Mouvaux, et à M. Van Rompu, 56 ans, rue de l'Hospice, à Mouvaux, pour non visa dans les délais légaux de leur registre de logeurs.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Jacques Lécluse, 11, rue Négrier.

LILLE

Perdue et retrouvée

UNE AUTO VOLEE A *LILLE* A ETE « RECUPEREE » A ARRAS

Dimanche, M. Bossu, chef des gardiens de la paix à Arras, s'extasiait sur la puissance d'une auto stationnant à la porte du commissariat de police d'Arras et qu'il croyait appartenir au service de la Brigade Mobile, lequel s'occupe actuellement de l'assassinat du chauffeur Fournier.

M. Tilloy, commissaire de police mobile, accompagné de l'inspecteur Diépendaele se trouvait dans les bureaux de la police, lorsque M. Bossu y pénétrant lui fit des compliments sur le modèle de l'auto en question. M. Tilloy surpris répondit qu'aucune auto n'était mise à sa disposition pour ce jour-là. Puis, réfléchissant, il se rappela soudain qu'une auto avait été dérobée dernièrement à M. Verhaghe, docteur en médecine à Lille.

C'est alors qu'il se rendit près de la voiture qu'il examina et sur laquelle il découvrit une plaque portant l'adresse de M. Verhaghe.

M. Tilloy téléphona aussitôt à son chef de service M. Benoit, lequel prévint M. Perny chef de la sûreté, saisi de la plainte en vol que nous avions relaté en temps opportun.

Ce fut donc M. Perny qui annonça la bonne nouvelle à M. Verhaghe. Ce dernier se rendit aussitôt à Arras pour reprendre possession de son véhicule.

Il ne reste plus qu'à trouver le voleur !

LE 43e R. I. VA RENTRER A LILLE

Le 43e R. I. qui se trouve en occupation dans la Ruhr, où les effectifs de troupes vont être, on le sait, fortement diminués, va prochainement regagner la France et ses casernements.

En ce qui concerne les six compagnies cantonnées à Lille, elle réintégreront la capitale des Flandres dans la nuit du 22 au 23 janvier prochain.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Trois mois de prison avec susis à Jean Guillems, manœuvre, demeurant rue du Moulin-Fagot, à Tourcoing, pour vol.

— Six mois de prison et 50 fr. d'amende à Louis Philippt, charretier à Lille, au service de M. Vancoppenolle, marchand de charbons, rue Etienne-Marcel, pour abus de confiance d'une somme de 580 francs.

— Trois mois de prison, par défaut, à Joseph Permont, 35 ans, sans domicile fixe, électricien pour escroquerie.

— Pour vol de bottines et d'autres objets d'habillement au préjudice de M. Jean Mirout, Vicenty Berkjy, 23ans, sujet polonais, demeurant à La Madeleine, est condamné à un mois de prison avec sursis

— Vingt jours de prison avec sursis, 100 francs d'amende et quatre amendes de 6 fr., pour infraction au code de la route, à Charles Parsy, marchand de bois à Annœullin, pour blessures par imprudence, le 19 septembre 1923, au coin de la rue Nationale, à Lille, sur la personne de M. Eugène Walkin, 117, rue Léon-Gambetta.

— Six mois de prison avec sursis et 50 fr. d'amende à M. Félix Dufeutrelle, 23, rue Jean-Bart, agent d'affaires à La Madeleine, pour abus de confiance au préjudice de Mme Elie Barbaze, marchande de chaussures, place Madeleine-Caulier, à Lille ; de M. Edmond Bronchard, épicier à La Madeleine et de Mme Céline Simart, 37 ans, cabaretière, 46, rue du Faubourg des Postes.

— Victor Deleu, 33 ans, manouvrier, demeurant à Tourcoing, est condamné à six jours de prison et 500 fr. d'amende pour exportation de chiens de forte race.

VALENCIENNES

UN VIEILLARD TROUVÉ MORT DANS UN FOSSÉ

Vers 16 h. 45, des passants ont découvert dans le fossé lieu dit « La Perdrix, territoire de la commune de Lecelles, le cadavre de Arthur Heilin, 60 ans, journalier originaire de Rongy

Le malheureux avait été aperçu auparavant par des ouvriers : il se plaignait du froid et de maux d'estomac. On suppose que, pris d'une syncope, il sera tombé dans ce fossé et que frappé de congestion, il n'aura pu se dégager.

Les constatations d'usage ont été faites par la gendarmerie.

LE RETOUR DU 509e C. A.

Le 509e régiment de chars d'assaut, de retour de l'Allemagne occupée, rentrera à Valenciennes dans le courant de ce mois.

Le 503e régiment du C. A. le remplacera dans les pays rhénans.

QUI A VOLÉ ?...

Vers dix heures, M. Henri Hapemont, 36 ans, entrepreneur, 8, rue du Grand'Bruille, a constaté la disparition de deux moules à carreaux de plâtre, d'une valeur totale de deux cents francs qu'il avait laissés dans une maison en construction, rue Chérer, au coin de la rue Saudeur.

Ces moules qui s'ouvrent à l'aide de charnières mesurent chacun un mètre de long sur m. 50 de large.

La police recherche l'auteur de ce vol.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

CRESPIN

ECLAIREZ. — Roulant la nuit sur un vélo non éclairé, Willem Mrukura, 28 ans, ajusteur, s'est vu dressé procès-verbal.

DENAIN

ARME PROHIBEE. — Au cours d'une visite faite par M. Marteau, commissaire de police, pour retrouver les individus porteurs d'armes prohibées Abdenlan ben Embarok 32 ans, demeurant à Escaudain, qui tenait caché dans la poche de son veston un revolver chargé, a été mis en état d'arrestation.

Conduit au Parquet il a été écroué.

RAISMES

QUAND ON A BU. — Jean Mercier, 30 ans, frappeur, 350 rue de Valenciennes, ayant bu plus que de raison, rentra chez lui vers 19 heures

Il chercha querelle à sa femme, Angèle Jacquart et comme celle-ci ne lui répondait pas, Mercier la gifla à plusieurs reprises.

La gendarmerie, saisie des faits se rendit sur les lieux ; l'ajusteur, interrogé, ayant reconnu les faits, a récolté un procès-verbal

SAULTAIN

CHASSE DEFENDUE. — Charles Rémy, 51 ans, journalier, qui tirait sur des corbeaux, sans permis de chasse, a été aperçu par des gendarmes qui lui ont dressé un procès-verbal.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE

MORT SUBITE

M. Hufin Jean-Baptiste, cordier, Boulevard National, 75 ans, s'était couché dimanche vers 9 h. du soir, comme de coutume, lorsque vers 1 heure du matin il se réveilla et demanda à boire, ce qu'on fit immédiatement. Or, quelle ne fut la suprise de son entourage quand il s'aperçut que ce pauvre homme ne donnait plus signe de vie. Un docteur mandé en hâte ne put que constater le décès qu'il attribua à une embolie au cœur.

SIN-LE-NOBLE

LES ETRANGERS CHEZ NOUS. — Lahoussaye ben Ahmed, 25 ans, qui logeait chez Mme Druette, cabaretière, rue de la Porte-de-Fer, fait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par M. le Juge d'instruction de Douai. Cet individu, inculpé de recel, a réussi à prendre la fuite. Il est recherché par la gendarmerie.

SOMAIX

CHASSE DEFENDUE. — Un procès-verbal a été dressé à la charge de Constant Mazure, 37 ans, qui chassait sans permis au hameau du Petrolus, sur le territoire de Somain.

CAMBRAI

UN BARAQUEMENT DETRUIT

Dimanche soir, vers 9 heures, un incendie a complètement détruit un baraquement situé avenue de Dunkerque et occupé par le ménage Paulus René. Rien n'a pu être sauvé, tant du baraquement que du mobilier. Les pompiers ne purent que noyer les décombres. Les dégâts sont très importants. On ignore les causes de ce sinistre.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

LE HALL AUX MARCHANDISES DE LA GARE D'IWUY ANEANTI

Le même jour et à la même heure, un incendie a également détruit le hall de la petite vitesse de la gare d'Iwuy. Les nombreuses marchandises accumulées dans ce local ont été la proie des flammes. Les causes de ce sinistre sont attribuées à une étincelle provenant du poêle se trouvant dans le bureau de ce hall, laquelle a communiqué le feu au plancher. Tout secours fut impossible, les sauveteurs ne disposant pas de pompes.

Seuls furent sauvés quelques fûts de vin et de cognac. Les dégâts sont très importants.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

UN DEMENT DANS LA RUE. — La police a recueilli en ville rue des Promenades, le sieur Toly, 34 ans, originaire de Pas-en-Artois, revêtu d'un uniforme colonial. Après avoir erré dans les champs, il était venu échouer à Arras.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

MERICOURT-SOUS LENS

VOL D'AVOINE. — M. François Hennoche, cultivateur à Méricourt, a porté plainte à la gendarmerie au sujet d'un vol de gerbes d'avoine non battue, estimées 100 fr., commis dans un de ses champs. Une enquête a été ouverte.

ENTRE MINEURS POLONAIS. — Etant ivre, le mineur polonais Joseph Bakvecz, 30 ans, employé aux mines de Courrières, et demeurant à Méricourt, aurait frappé d'un coup de brique à l'œil droit, pendant le travail, son compatriote Adalbert Ronyathy, et l'aurait même menacé de lui faire un mauvais parti. La gendarmerie a ouvert une enquête.

SAULTY-L'ARBRET

UN COUP MANQUE. — M. Lucien Hémery, journalier à Saulty-l'Arbret, de passage à la Herlière, étant entré dans un estaminet de cette localité, laissa sa bicyclette, estimée 535 francs, à la porte du débit. Au moment de sortir, il constata que sa machine avait disparu. Heureusement pour lui, il ne tarda pas à retrouver les traces du voleur, un nommé Joseph Houriez, employé de chemin de fer à Paris, qui se dirigeait vers la gare où il avait déjà fait enregistrer la bicyclette volée, après en avoir enlevé la lanterne, le timbre avertisseur et la plaque d'identité.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

CAMBLAIN-CHATELAIN

UNE VOITURE BLESSE UN ENFANT. — Le 3 janvier des enfants s'amusaient dans la rue de Pernes, à Camblain, lorsque vint à passer la voiture de M. Declercs Auguste, marchand de légumes, le jeune Paul Castagna, âgé de 7 ans eut un pied écrasé par une roue de la voiture. La gendarmerie a dressé procès-verbal.

HAILLICOURT

UN POLONAIS IVRE CASSE DES VITRES. — Le polonais Rosher Stanislas, 40 ans, mineur était ivre. Comme il ne s'entend pas avec un de ses compatriotes Dominiack Stéphan, mineur, rue des Roses, à Hallicourt, il alla briser les vitres et les volets de ce dernier.

La gendarmerie a dressé procès-verbal à la charge de l'ivrogne perturbateur.

BERGUETTE

UN INCENDIE DETRUIT UN BARAQUEMENT

Un incendie s'est déclaré ces jours derniers dans un baraquement situé cité Saint-Eloi et appartenant à